



**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DE ROBERT DESNOS DU 9 NOVEMBRE 2021**  
(Présentiel)

**Présents :**

Le Proviseur : M. Bousquet

Les directrices : Mmes Mazzella et Salvador

Enseignants (13) : Mr Baglin, Mme Gaya, Mme Zerzeri, Mme Baglin, Mme Rejeb, Mme D'Hont, Mme Bechraoui, Mme Khayati, Mme Ben Soltane, Mme Jemili, Mme Boudriga, Mme Glenza, Mr Marchand.

Parents d'élèves 7 APEESFTE : Mme Felfel, Mr Sifaoui, Mme Bahri, Mme Bitri, Mr Berkaoui, Mme Ben Salah, Mme Belochi

Parents d'élèves : 4 LIPE : Mme Makni, Mme Kacem, Mme Dammak, Mme Lazrski

**Excusés :**

Mme l'inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme Véronique Doutreleau.

2 représentants de la LIPE : Mr Ayachi, Mr Ben Brahim

2 représentants de l'APE : Mme Bettaieb, Mme Habassi

4 enseignants : Mme Bellakhdar, Mme Naouar, Mr Jeannaud, Mme Sadi Haddad

En préambule : les directrices remercient les personnes qui ont répondu à l'invitation et participent à ce premier conseil d'école.

La direction précise que devant l'importance des questions diverses il sera proposé aux parents des rencontres régulières afin de répondre à leurs questions de façon suivie. Ces rencontres feront l'objet d'un compte rendu qui pourra être diffusé aux familles. La date de ce conseil d'école n'a pas permis de le faire pour cette première réunion.

**1. Validation du PV du conseil d'école de juin 2021**

La direction demande un ajout à l'ordre du jour concernant l'approbation du procès-verbal du conseil d'école de juin 2021.

Le compte rendu du dernier conseil de l'année scolaire 2020-2021 a été approuvé à l'unanimité par vote à mains levées.

**2. Présentation des membres du conseil (Équipe pédagogique/Représentants des Parents d'Élèves).**

Un tour de table rapide est effectué pour que chaque participant se présente.

**3. Bilan des élections des représentants de parents d'élèves.**

Cette année, les élections des parents d'élèves ont eu lieu la semaine du 11 au 13 octobre avec un dépouillement le 13 octobre. Les résultats ont été affichés à l'administration, sur le parvis et le site internet de l'école.



Vote par correspondance ( plateforme Eurovote a été utilisée) : 1677 inscrits, 236 votants, 227 suffrages exprimés et 9 bulletins nuls. Le taux de participation de 14,07% contre 17% en 2020-2021.

15 sièges étaient à pourvoir : l'APEESFT remporte 9 sièges et la LIPE en emporte 6,

La direction remercie les associations de parents pour leur implication dans l'école et espère que la collaboration sera fructueuse comme les années précédentes.

#### 4. Point sur les effectifs et sur l'organisation pédagogique.

##### Bilan de rentrée :

Cette rentrée s'est, une nouvelle fois, faite avec des contraintes sanitaires.

Le protocole est relativement bien respecté par tous, même si des petits rappels sont à faire sur le port du masque notamment.

Le nombre de classes est en baisse. (41 classes au lieu de 42) La fermeture d'une classe de CP ayant été actée en juin.

Les effectifs de l'école se maintiennent mais quelques inquiétudes pour les années à venir même s'il est difficile d'avoir une lisibilité sur la carte scolaire.

L'analyse des demandes des familles montrent qu'en majorité les parents plébiscitent les EGD lors de leur demande d'inscription. Mais on s'aperçoit que les chiffres annoncés en juin ne correspondent pas à la réalité de septembre. Beaucoup de radiations sont effectuées (mutations ..).

L'objectif est d'enrayer la baisse et de maintenir le nombre de classes.

##### Point sur les effectifs et sur les répartitions

##### Bilan quantitatif : Structure pédagogique

41 classes en tout et 1109 élèves accueillis (au 09 novembre)

Sur site DESNOS : 904 élèves

CM2 à PMF : 205 élèves

Total cycle 1 : 190 élèves

Total élémentaire : 919 élèves

##### **Maternelle**

	PS	MS	GS	TOTAL
Nombre de classes	1	2	4	7
Effectifs	22	56	112	190

##### **Élémentaire**

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Nombre de classes	6	7	7	7	7	34
Effectifs	145	181	189	199	205	919

##### Point sur l'équipe



Pas de suppression de poste malgré la fermeture d'une classe. Une enseignante est partie en disponibilité et un glissement s'est opéré au sein de l'équipe. Il faut rappeler que les professeurs des écoles peuvent enseigner de la PS au CM2. Mme Rejeb est passée de la classe de CP à une classe de CM1.

Deux enseignants ont été recrutés au mois de septembre : une personne sur le poste de remplaçant et une personne à mi-temps pour compléter des collègues à temps partiel.

### Équipe enseignante :

L'équipe pédagogique se compose de 48 enseignants (dont 2 TR ZIL + 2 personnels sur les compléments de temps partiels + 2 documentalistes) et de 11 enseignantes d'arabe.

### Équipe administrative/agents pas de changement cette année

Administratif	Agents techniques
4 secrétaires avec des missions bien précises 1 informaticien 1 infirmière	12 agents techniques et d'entretien 8 agents prestataires extérieurs

*Les représentants de parents d'élèves s'interrogent sur les critères selon lesquels se fait la répartition des élèves entre les diverses classes ?*

En mai, un bilan est fait en conseil de cycles. Sont observés les résultats des élèves, les comportements, les difficultés, l'équilibre filles/garçons. Puis les répartitions sont faites avec pour objectif de trouver une certaine homogénéité. Nous savons tous que trouver un équilibre est un exercice difficile mais les répartitions sont faites en tenant compte de plusieurs critères.

## 5. Présentation du protocole sanitaire

Le dispositif est identique à celui de l'année dernière :

- le port du masque : toujours obligatoire du CP au CM2. Les élèves ont un masque de rechange dans leur cartable. Il a été demandé aux parents sur la liste de fourniture une boîte supplémentaire de masques
- Lavage des mains : réalisé à minima à l'arrivée dans l'établissement, avant et après chaque récréation, avant et après le repas, après être allé aux toilettes, le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile. L'infirmière est passée dans les classes pour donner une information pratique sur les gestes barrières et le port du masque.
- La limitation du brassage : Nous restons avec les groupes de niveaux même lors des temps de récréation. Les CP ensemble, les CE1, les CE2, les CM1 et CM2. EPS : Pas de sport de contact. Le port du masque reste obligatoire dès lors que l'enfant est statique.
- Les entrées et les sorties sont toujours décalées, dans l'objectif de limiter le brassage des élèves :



PS, MS, CE1 et CE2 : 08h05 à 16h05  
GS, CP et CM1 : 08H15 à 16H15  
CM2 : pas de changement de 08h à 16h

Pour le cycle élémentaire le portail est ouvert dès 7H35 pour permettre une fluidité des arrivées, ou à partir de 8h35 les mardis et jeudis selon l'heure d'entrée en cours (jours avec ou sans APC).  
En maternelle, il ouvre 10 minutes avant soit à 7H55.

- En récréation, chaque niveau a une zone délimitée. Après chaque période de vacances une permutation sera effectuée pour que tous les élèves puissent profiter des différents espaces de l'école.

- Temps de restauration : Le protocole sanitaire de l'année dernière est reconduit cette année. Aucun brassage entre les classes du primaire. Il y a 2 services où les groupes de 4 élèves attablés sont stables..

Il n'y a plus de self-service pour les CP et CE1 mais des porte plateaux, déjà dressés (couverts, pain, plat), ce qui limite le brassage entre les élèves.

Le self-service existe toujours pour les CE2 /CM1.

Les classes de maternelle déjeunent toujours dans la cuisine pédagogique située dans la partie maternelle en 2 services.

#### **- Nettoyage des locaux:**

Au niveau du nettoyage des locaux, 2 points ont été renforcés depuis la rentrée de septembre.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes, rampes d'escaliers) est réalisé plusieurs fois par jour. Le personnel de service est formé par l'infirmière de l'école.

#### **L'aération et la ventilation des classes et autres locaux :**

Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux. Une aération d'au moins 5 minutes doit également avoir lieu toutes les heures. C'est de la responsabilité des enseignants.

**-Gestion des cas covid :** chaque cas positif à la COVID 19 d'élèves ou de personnels fait l'objet d'un signalement via une fiche de signalement envoyée au poste diplomatique et au ministère de la santé tunisien pour assurer le suivi de la situation. Le protocole en vigueur affiche 3 niveaux d'alerte en fonction de l'état de la circulation du virus dans le pays . Le protocole est aujourd'hui en période orange, niveau 2.

Période verte	Période orange	Période rouge
Ecole Collège	Si 3 cas et plus sur une période de 7 jours: fermeture de la classe pour 7 jours.	Fermeture dès le 1er cas pour 10 jours.
Lycée	Les élèves justifiant d'une vaccination complète poursuivent leurs apprentissages en présentiel, les autres en distanciel et ce pendant 7 jours.	Si 3 cas et plus sur une même période de 7 jours: fermeture de la classe pour 10 jours.



Question de la LIPE : *De nombreux parents s'interrogent sur le protocole sanitaire : est-il possible de transmettre les protocoles Covid et particulièrement à la cantine ? Qu'en est-il du port du masque : sera-t-il maintenu ?*

Sur le port du masque, la directrice a répondu (maintien obligatoire du CP au CM2). Le protocole sanitaire a été détaillé à chaque réunion parents /professeurs en début d'année. Pour l'instant, le poste diplomatique ne nous autorise pas à le diffuser.

*Questions de la LIPE : Peut-on reprendre les sorties scolaires (musées, fermes, usines, zoo, ...) en contexte de COVID ?*

Si le groupe de niveau est respecté et qu'il n'y a donc aucun brassage, il n'y a aucun problème. Par exemple, deux classes de CE1 peuvent effectuer une sortie. Les rencontres inter-niveaux ou inter-écoles ne sont pas encore autorisées.

#### **6. Mise à jour et adoption du règlement intérieur de l'école.**

Chaque établissement doit rédiger un règlement intérieur adapté aux spécificités de l'établissement, puis le faire connaître aux élèves et aux familles qui doivent le signer. Ce règlement doit également être validé lors du premier conseil d'école. Le règlement est distribué en début d'année à chaque élève et est travaillé en classe.

Quelques changements sont présentés lors de ce conseil :

- Pour les classes de PS et MS : les élèves qui arriveraient au-delà de 8h15 à 9h15 (pour les mardis et jeudis) devront aller au niveau de la loge de l'entrée principale puis seront amenés dans leur classe par des surveillants
- Pour les classes de GS : les élèves qui arriveraient au-delà de 8h25 ou 9h25 (pour les mardis et jeudis) devront aller au niveau de la loge de l'entrée principale puis seront amenés dans leur classe par des surveillants

Par rapport aux nouveaux horaires instaurés pour éviter les brassages, une représentante de parents d'élèves rapporte que les parents qui ont un enfant sur le site de PMF en CM2 et un autre enfant à Desnos qui sort à 16h05, rencontrent des difficultés pour effectuer le trajet en 5 minutes et ne pas être en retard. En effet avant ils disposaient de 15 minutes.

La direction souligne que pour les retards exceptionnels de 5 ou 10 minutes la responsable de la vie scolaire, Mme Abidi, gère les élèves, mais cela doit rester de l'ordre de l'exceptionnel.

Il faudrait, afin de proposer une solution adaptée, connaître le nombre de familles qui rencontrent cette difficulté.

Par ailleurs la représentante de parents d'élèves tient à préciser que les parents sont satisfaits du fait de pouvoir déposer leur enfant sur le site Desnos à partir de 7h35, ceci facilite leur organisation lorsqu'ils ont un enfant à Desnos et un autre enfant à PMF.



Question de la LIPE : *Concernant les évaluations, est-ce qu'une périodicité commune (trimestrielle ou semestrielle) va être adoptée par l'ensemble du corps enseignant ?*

L'année dernière une réflexion a été menée sur les modalités d'évaluation et le choix a été fait par l'équipe pour une évaluation semestrielle. Cette année, les collègues ont été questionnés à l'arrivée des deux nouvelles directrices sur les modalités d'évaluation et l'ensemble des enseignants de CM2 souhaiteraient repartir sur une organisation trimestrielle. Les directrices d'école ont un souci de cohérence d'école mais entendent les arguments des collègues de CM2 et notamment lorsqu'ils parlent de la continuité avec la 6ème.

Il est donc proposé à l'approbation des familles que pour les classes de maternelle et jusqu'en CM1, le livret serait semestriel, et que pour les CM2, et dans le cadre de la liaison CM2/6ème, le livret serait trimestriel.

Les enseignantes de maternelle utiliseront Livreval tandis que les enseignants de l'élémentaire utiliseront Pronote.

Une représentante des parents d'élèves souligne le fait que certains enseignants de l'élémentaire n'utilisent pas encore Pronote mais plutôt d'autres supports comme les padlets pour communiquer avec les parents.

La direction répond que les enseignants sont actuellement formés pour une utilisation plus approfondie de Pronote et qu'à terme c'est par ce canal que la communication sera faite aux familles.

Outre les changements du règlement intérieur présentés ci-dessus, la direction précise qu'un travail en conseil des délégués sera mené, en lien avec un des axes du projet d'établissement et du projet d'école, sur la révision du règlement de la cour.

Un vote est effectué à mains levées concernant la mise à jour du règlement intérieur et les modifications sont adoptées à l'unanimité par les 24 votants.

## 7. Sécurité et travaux

Mise à jour du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Le « PPMS » doit être mis à jour et présenté tous les ans au conseil d'école pour être validé. C'est un document, un outil propre à chaque école, qui doit permettre d'être prêt à faire face à un accident majeur et qui précise les dates des exercices qui seront effectués au cours de l'année scolaire. Ce document est bien entendu intégré au PPMS du lycée qui ensuite est transmis à l'ambassade pour validation et à l'AEFE.

Nous pouvons avoir à faire face à 3 risques majeurs selon l'ambassade de France :

- Incendie
- Séisme-Tempête
- Risques sociaux et politiques

Pour faire face à de tels risques une préparation et un accompagnement doit être fait auprès des personnels, enseignants et surtout les enfants. Pour cela le personnel doit connaître le document et savoir exactement quoi faire en fonction de la situation. Chaque enseignant a les consignes de sécurité ainsi que le plan



d'évacuation affichés dans sa classe. Des exercices communs sont programmés sur l'ensemble de l'établissement régional de Tunis.

Il comporte des exercices d'évacuation incendie (un chaque trimestre) et deux exercices de confinement ; un exercice attentat intrusion et un exercice risque majeur séisme et tempête.

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le mercredi 13 octobre sur le site d'El Omrane

- Sur le site d'El Omrane :

Début d'exercice : 9h30- 903 élèves présents et 53 adultes.

Durée de l'exercice : Rassemblement sur le terrain : 3 minutes 10, sur le parking : 3 minutes 27, en maternelle : 2 min 55. Les résultats sont bons.

Un bilan a été fait en conseil des maîtres et certains points soulevés seront retravaillés. L'alarme a été entendue de tout le monde. Les missions de chacun ont bien été réalisées.

Les personnes présentes en tant qu'observateurs étaient M. Ben Othman responsable sécurité de l'ERT, les directrices ainsi que le secrétariat.

- Sur le site PMF : L'exercice d'évacuation a eu lieu également le 14 octobre à 9h39.

Temps d'évacuation : CM2 A, B, C, D: 1 minute, CM2 E,F,G : 2 minutes.

Un autre exercice incendie est programmé pour le 20 janvier 2022 à 15h30.

Un exercice attentat/intrusion va être réalisé le 10 décembre 2021 avant 10h30 . Le protocole suivi consiste à se cacher dans les classes. Chaque classe restera dans sa salle. Les élèves devront se cacher sous les tables, s'éloigner des fenêtres et rester très silencieux.

### **-Travaux :**

Certains travaux ont été faits cet été : des portes des toilettes cycle 3 ont été changées, des cuvettes de WC et des boutons poussoirs de chasse en cycle 2 ont été également remplacés. Le revêtement du sol de la cour de maternelle a été changé (dalles amortissantes).

Question de la LIPE : *Beaucoup se plaignent de l'absence de propreté dans les toilettes (mauvaises odeurs, insalubrité des toilettes, ...)*

Question APE : *Le manque d'hygiène au niveau des toilettes est souligné par les parents. Quelles sont les mesures prévues afin d'y remédier ?*

Dans tous les établissements scolaires la question des toilettes est un sujet de crispation. Le rôle de la direction est de veiller à ce que les toilettes soient propres et il est important que l'apprentissage de la propreté soit réalisé en co-éducation parents/enseignants. Il est précisé qu'un agent d'entretien est placé à chaque sanitaire et que les locaux sont nettoyés après chaque utilisation. L'agent veille aussi au réapprovisionnement du papier toilette, du papier à main et du savon.

Une sensibilisation doit être faite dans les classes sur l'hygiène des toilettes (tirer la chasse, ne pas faire par terre ; si accident, cela peut arriver, prévenir l'agent). Une réflexion sera également menée en conseil de



délégués sur les règles, l'aménagement de la cour de l'école et le respect des lieux communs. Un affichage pourra être fait dans ce cadre.

Au niveau des travaux, seront à prévoir dans le budget 2022 et la planification des travaux, le changement des lavabos dans les toilettes du cycle 2, le changement de la robinetterie et le rajout de flexibles pour les toilettes garçons.

## 8. Présentation et validation du dispositif « activités pédagogiques complémentaires ».

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire. Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité. Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

Le volume horaire annuel consacré par chaque enseignant aux activités pédagogiques complémentaires avec les élèves est de 36 heures.

L'organisation retenue par l'équipe enseignante est la suivante : l'année est découpée en 4 périodes

Périodes Cycle 1, 2 et 3	Jours	Durée
1 <sup>ère</sup> Période du <b>28/09 au 14/10</b>	Mardi et jeudi de 8h15 à 9h15	6h
2 <sup>ème</sup> période du <b>09/11 au 09/12</b>	Mardi et jeudi de 8h15 à 9h15	10h
3 <sup>ème</sup> période du <b>04/01 au 03/02</b>	Mardi et jeudi de 8h15 à 9h15	10h
4 <sup>ème</sup> période du <b>01/03 au 31/03</b>	Mardi et jeudi de 8h15 à 9h15	10h

Par ailleurs, ces temps d'activités pédagogiques complémentaires servent également de temps de renforcement en LV arabe (deux groupes grands débutants et renforcement) et ce jusqu'au mois de juin.

De même pour la langue française avec les cours de FLE qui ont déjà commencé.

Les enfants qui rencontrent des difficultés dans une matière fondamentale, sont prioritairement pris en APC.

*A la question de la LIPE sur les actions qui ont été menées, et celles qui restent à mettre en place pour gérer les enfants en difficulté scolaire au primaire, en particulier, par rapport aux phobies scolaires qui résulteraient notamment du stress lié au COVID*

La direction répond que, comme chaque année, la difficulté scolaire est gérée dans un premier temps en classe par la mise en place d'une différenciation pédagogique, puis des APC pour une difficulté ponctuelle. En cas de difficulté plus importante, la mise en place d'un PPRE voire d'un PAP peut être envisagée (en cas de troubles des apprentissages diagnostiqués). La phobie scolaire n'est pas une difficulté scolaire. Les enseignants, durant la première période, testent les enfants pour évaluer si les compétences du niveau



précédent sont acquises, programment des révisions, et adoptent un rythme adapté pour éviter tout stress. Les parents doivent nous alerter dès les premiers signes (appréhension, angoisse passagère) pour éviter de basculer dans une réelle phobie scolaire. Chaque cas est traité au cas par cas. (RDV parents, consultation infirmière...)

*Une représentante des parents d'élèves demandent si les parents sont obligés d'accepter le fait que l'enfant soit inscrit aux APC ?*

La direction répond qu'étant donné qu'il s'agit « de hors temps scolaire », les parents peuvent refuser. Cependant si l'enseignant sollicite l'enfant c'est qu'il y a un réel besoin. Avant tout refus, les parents devraient prendre RDV avec l'enseignant.

Les représentants des parents d'élèves se renseignent au sujet du CNED comme solution en cas de phobie scolaire.

La direction répond que l'école proposera avant tout des solutions, notamment renouer le dialogue avec la famille, afin de privilégier le retour et la présence à l'école.

*Les représentants souhaiteraient la présence d'une psychologue dans l'école ou être orientés vers des spécialistes en cas de besoin.*

Monsieur le Proviseur répond que l'établissement fait appel de façon ponctuelle à des psychologues lors de situations complexes et dramatiques avec la mise en place d'une cellule d'écoute par exemple. Déontologiquement, l'établissement ne peut pas fournir de liste de spécialistes aux parents. Cependant les associations de parents peuvent, elles, conseiller et orienter les parents en cas de besoin.

## **9. Présentation du dispositif d'enseignement des langues vivantes.**

Le dispositif des langues est une priorité pour l'AEFE et pour le proviseur de l'ERT qui met tout en place pour que soient proposés des dispositifs et des parcours innovants aux élèves de la PS à la Terminale.

Le parcours langue a été amorcé il y a quelques années et va se poursuivre.

CF documents annexes sur lesquels sont présentés des "dispositifs langue" proposés à l'école.

### Nouveautés rentrée 2021

- Harmonisation des progressions et programmations en anglais au cycle 2
- Mise en place d'un enseignement en Emile langue anglaise au niveau du cycle 3
- Généralisation d'une heure de LV en demi groupe classe au cycle 3 (barette arabe/anglais) pour favoriser les interactions orales



- Fin des groupes de niveau “non arabophones”

### Projets rentrée 2022

- Harmonisation des progressions et programmation au cycle 3
- Introduction d'une initiation à l'anglais dès la maternelle
- Introduction de l'Émile en anglais au cycle 2
- Renforcement de la formation des enseignants

Cette réflexion va se poursuivre dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet d'école. Après avoir fait un état des lieux, des objectifs seront ciblés et des actions à mener dans le parcours langue seront mises en place.

Question de la LIPE : *Enseignement des langues vivantes: comment renforcer davantage l'enseignement de l'anglais ?*

Des réflexions vont être menées pour l'harmonisation des progressions et programmations, la formation des enseignants et l'introduction de l'anglais au niveau du cycle 1.

La dissociation des groupes d'élèves non arabophones du reste du groupe classe n'a pas montré son efficacité. La grande majorité de ces élèves sont encore présents dans ces groupes « non arabophones » à l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

M. le Proviseur indique que l'exposition aux langues est un objectif majeur pour l'ERT. Ceci est un point fort du projet d'établissement. L'équipe doit se positionner dans une démarche évolutive et les enseignants ont les compétences nécessaires. Des formations sont proposées pour la montée en compétences notamment en collaboration avec des cours du British Council. Il existe une organisation au sein de l'école pour cet enseignement de l'anglais, des échanges de service sont faits dans les classes où les professeurs ne s'estiment pas suffisamment formés.

Par ailleurs, sur les postes qui seront vacants et proposés au recrutement pour la rentrée 2022, la mention compétences linguistiques sera mentionnée.

*Les représentants de parents d'élèves demandent si, comme pour les enseignants, des cours au British Council pourraient être proposés aux élèves.*

M. le Proviseur répond que déontologiquement ce n'est pas possible. L'établissement ne peut pas être l'intermédiaire entre les parents et le prestataire. Cependant les associations de parents pourraient, elles, le faire.

Question APE : *Lors du dernier conseil de l'école, un nouveau dispositif d'apprentissage des langues « Parcours linguistique RD » a été annoncé pour la rentrée 2021/2022 afin de renforcer l'apprentissage de l'arabe et de l'anglais. Qu'en est-il de son application ?*

La formation initiale et continue des enseignants d'arabe doit être renforcée et nécessite d'être formalisée au même titre que la formation des professeurs des écoles (volume horaire annuel, objectifs des modules de formation, accompagnement individualisé et visites conseils fréquentes).

Une réflexion a été amorcée avec les enseignantes d'arabe de Robert Desnos et Georges Brassens.



Trois groupes de travail ont été mis en place avec une réflexion sur les outils et les supports, les programmations et progressions communes sur les 3 cycles et enfin sur les évaluations.

*Un représentant des parents souligne le fait qu'une fois inscrite en SI (section internationale) il est difficile d'en sortir voire impossible.*

M. Le Proviseur indique que la section SI, présente une plus value culturelle dans le parcours scolaire de nos élèves. Il est essentiel d'assurer une pérennité de ce dispositif, qui est coûteux ; donc il n'est pas possible d'autoriser, sans raison valable, les mouvements dans cette section car cela la fragiliserait. Les enseignantes de CM2 étudient les demandes ensemble pour l'accès et seuls les enfants qui ont le niveau requis accèdent à la section SI.

## 10. Bilan des évaluations CP-CE1

Les évaluations CP/CE1 sont des évaluations nationales qui s'adressent à tous les élèves du CP et CE1. Elles sont un outil de pilotage et permettent à l'équipe de direction de mener des analyses pertinentes sur les besoins des élèves et d'orienter les actions avec l'équipe. La nouvelle inspectrice s'inscrit pleinement dans cette démarche d'analyse et souhaite que toutes les écoles de la zone Magreb-Est les mettent en œuvre dans leur établissement. Cela permettra de situer l'ensemble des élèves de la zone, d'évaluer les besoins de formation et de proposer des ressources pertinentes aux collègues.

Ces évaluations portent sur des compétences de français et mathématiques.

Il est à noter de bons résultats au regard du contexte de l'école de Robert Desnos qui comme d'autres a dû faire face à des périodes de confinement. Les scores sont tous au-dessus de la moyenne pour les CP et CE1. Un travail important a été effectué par les enseignantes de cycle 1 l'année dernière, dans certains domaines pour expliquer les scores de nos élèves de CP, en langage oral (84%), la reconnaissance et l'écriture des nombres (91-95%). De la même façon, les enseignants de CP l'an passé, malgré ces périodes de confinement ont réussi à mener à bien les apprentissages au niveau du calcul mental avec 86% de réussite et la compréhension orale (84-86%) pour nos élèves de CE1.

Malgré les périodes de confinement les élèves ont acquis les compétences attendues pour leur niveau. Au CP, les items les moins réussis sont la manipulation des phonèmes et le placement d'un nombre sur une ligne numérique. Ces compétences seront ciblées en maternelle.

Au CE1, les items les moins réussis ont été :

- Français : Lire et comprendre un texte à voix haute
- Maths : Placer un nombre sur une ligne numérique, représenter des nombres entiers (Difficultés sur les familles des nombres 60,70).

Au CP et CE1 des activités vont être organisées en classe pour renforcer la fluence de lecture afin d'accéder à la compréhension. Pour accompagner l'équipe dans la prise en charge des élèves à besoin spécifique, la directrice, Mme Mazzella, prendra des élèves de CP une fois par semaine, durant la deuxième période pour travailler la fluence et la manipulation des phonèmes en petit groupe .



La direction souligne une nouvelle fois que les résultats des élèves de l'école sont bons malgré les périodes d'enseignement à distance ou hybride ce qui est rassurant et prouve que les enseignants ont effectué un travail remarquable.

### **11. Projets collectifs de l'équipe et projets des classes pour le premier trimestre.**

Depuis deux ans les projets ont été limités. La direction espère que le contexte sanitaire ira en s'améliorant et permettra cette année la mise en place de nombreuses actions.

Toutes les actions s'inscrivent dans le cadre du projet d'établissement et du projet d'école qui en est une déclinaison.

Cette année l'inspectrice de la zone souhaite que les écoles réfléchissent et élaborent un nouveau projet d'école. La première étape pour l'équipe sera d'effectuer un état des lieux et d'établir un diagnostic. A partir de ce bilan qui doit être fait en s'appuyant sur des données évaluables (résultats des évaluations, enquête climat scolaire..) des axes de travail se dégageront et compléteront les axes de travail du projet d'établissement que le proviseur souhaite voir mis en avant cette année scolaire.

**Axe 1** : Le climat scolaire

**Axe 2** : L'évaluation

**Axe 3** : La politique des langues vivantes

**Axe 4** : L'inclusion (école inclusive et différenciation pédagogique)

Par ailleurs, la direction souhaite que des actions d'école soient mises en place pour développer le sentiment d'appartenance à l'école et à l'ERT. Ces actions seront intégrées au parcours scolaire des enfants, aux 3 qui concernent l'école primaire, à savoir, parcours santé, parcours citoyen et parcours éducatif, artistique et culturel.

#### **Les Projets collectifs envisagés :**

-La Semaine des lycées Français dans le monde (SLFM) du 29 novembre au 04 décembre.

La thématique de cette année est « **Arts, sciences et développement durable : l'enseignement français pour se préparer au monde de demain** ». Plusieurs classes de cycles 1,2 et 3 y participeront.

- Projets sportif et citoyen « école court » cross d'établissement en mars

- La semaine de la langue française et journée de la francophonie/printemps des poètes du 17 au 27 mars 2022.

-Chants

-Projet EDD

-Projet sur la citoyenneté : élection de délégués de classe, d'éco-délégués déjà en action sur PMF.

Au sein des conseils de délégués, le règlement de la cour de récréation sera révisé. De nombreux incidents ont été rapportés et une réflexion sur ces temps « hors la classe » (récréation et temps méridien) sera mise en place. Une formation des personnels d'encadrement (surveillants sera effectuée).

Les liaisons GS/CP et CM2 /6<sup>ème</sup> sont également au cœur de la réflexion cette année.



Une réflexion sera initiée avec l'équipe pour faire en sorte que le parcours scolaire de nos élèves s'inscrivent dans une continuité, sans rupture (visite et découverte des espaces, intégration de groupes d'élèves en fin d'année, conseil école/collège, projet avec des collègues du lycée). Certains projets communs aident les liaisons des différents cycles.

### **Projets de cycle, de niveau ou de classe**

- Cycle 1 : Projet théâtre, chant chorale
- Cycle 2 : Piscine, projet potager, musique, projet en histoire (Rome antique pour les CE2)
- Cycle 3 : Piscine, projet de danse et sur l'histoire de la chanson française, projet en EDD , concours de lecture pour les classes de CM1 et CM2 en février

En fonction du contexte, les parents seront invités à venir à l'école. Des spectacles de fin d'année sont prévus.

*Des inquiétudes relatives aux jeux dangereux lors des récréations (Squid Game, ...) sont exprimées. Quelle continuité pour les actions de sensibilisation au harcèlement et à la communication non violente déjà entamées ?*

Un projet avait été initié l'an passé mais n'avait pu être mené à bien en raison de la situation sanitaire. La direction a contacté l'intervenant pour que ce projet se réalise cette année.

Plusieurs parents pointent l'absence de projets collectifs dans le domaine par exemple du jardinage (création de potagers au sein de l'école), du théâtre (un spectacle au moins une fois par an), de la musique (par exemple une chorale). Y a-t-il des initiatives qui sont envisagées pour développer davantage ce type de projets ? Comme il a été précisé, des actions seront remises en place cette année si la situation sanitaire le permet. Beaucoup de projets culturels et pédagogiques sont programmés.

### **12. Point sur la restauration scolaire.**

-Au niveau de l'organisation de la pause méridienne, des clubs sont proposés aux élèves et sont organisés par la responsable vie scolaire de l'école pour éviter les brassages. Les inscriptions se font à chaque retour des vacances. L'animateur de l'atelier conserve le même groupe d'élèves pour éviter de mélanger les classes.

-Concernant la cantine : une commission se réunit toutes les 6 semaines, en présence des représentants des deux associations de parents d'élèves, de Mme Houda Mraïdia (l'infirmière scolaire), de Mme Abidi (responsable vie scolaire), des représentants du prestataire Newrest et des deux directrices.

Lors de cette commission, le choix des menus est arrêté et tous les problèmes qui sont remontés par les parents ou constatés, sont traités. Il est donc important que les familles fassent remonter les problèmes aux représentants des deux associations (et de ne pas le faire sur les réseaux sociaux) ou à la vie scolaire.

Question de la LIPE : *Nous avons eu de nombreuses remarques concernant la cantine : les plats sont froids, ou pas assez chauds, le personnel n'est pas très conciliant avec les enfants...: quelles sont les actions prévues par l'école pour améliorer le service de la cantine?*

Questions APE : *Beaucoup d'élèves se plaignent à nouveau de la qualité des repas à la cantine (plats épicés, piquants..). Quelles actions seront prévues ?*



*Le comportement des surveillant(e)s à la cantine a fait l'objet de plusieurs réclamations de la part des parents. Quelles sont les mesures mises en place afin d'éviter que ce genre d'incidents ne se reproduise ?*

En ce qui concerne les surveillants d'abord, une formation sur la posture et le langage ainsi que la prise en charge des élèves à comportement difficile va être organisée. Des outils leur seront donnés. Par ailleurs des points réguliers sont faits avec les surveillants.

En ce qui concerne les plats épicés, piquants. La question a été abordée lors de la commission cantine du 7 octobre. Des solutions ont été apportées : plus de merguez servies, boulettes à préparer dorénavant à base de viande de bœuf... Les menus proposés désormais, n'ont plus de plats à base de piments.

Il est vérifié que les plats sont maintenus au chaud dans des bains marie afin d'éviter qu'ils soient tièdes ou froids.

La direction propose d'ailleurs aux parents représentants d'élèves de venir manger à la cantine.

Pour améliorer le service cantine, un questionnaire sera diffusé par mail.

Pour finir, la direction explique que dorénavant, les questions relatives à la cantine seront traitées lors des commissions cantine et ne feront pas l'objet systématiquement d'un point à l'ordre du jour des prochains conseils d'école.

*Une représentante de parents d'élèves évoque le fait qu'à l'école, tout comme au lycée, la cantine est payée pour un forfait de 5 jours par semaine. Or contrairement au lycée, la cantine n'est pas proposée aux élèves de l'école, le mercredi. Lorsqu'elle a parlé de ce problème, on lui a répondu qu'à l'école les repas étaient servis jusqu'à fin juin mais jusqu'à fin mai pour le lycée. Selon les calculs de cette représentante, les élèves de l'école les repas du mois de juin seraient au nombre de 17 alors qu'au total, 28 seront payés pour les mercredis de l'année scolaire. Soit une différence de 11 repas pour un montant de 150 dt.*

M. Le proviseur propose à cette représentante de se rapprocher des élus du conseil d'établissement, car cette question a été traitée et une réponse a été apportée par le secrétaire général.

La séance est levée à 19h15